

Objektyp: **Advertising**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **133 (2007)**

Heft 11: **Exploiter Alptransit**

PDF erstellt am: **23.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**travaux de forage
travaux de battage**

fondations

**enceintes
de fouilles**

**rabattements
de la nappe**

RISI

**les travaux spéciaux
de génie civil**

041 766 99 99 www.risi-ag.ch

CONCOURS DE PROJET URBANISTIQUE ET D'ESPACES PUBLICS Quartier Commune-Borgeaud – Gland

Organisateur

Losinger Construction SA / Baufinag AG, en tant que maître de l'ouvrage, en partenariat avec la commune de Gland.

Adresse et secrétariat

"Concours Commune-Borgeaud"
Fischer & Montavon Architectes-urbanistes SA
case postale 81, 1422 Grandson

Genre de concours

Concours de projet à un degré en procédure ouverte, selon l'article 3 du règlement SIA 142, édition 1998, sur les concours d'architecture.
Non soumis à la loi sur les marchés publics.

Conditions de participation

Le concours s'adresse aux architectes, urbanistes, architectes-paysagistes, en possession d'un diplôme universitaire ou équivalent et répondant à l'une des conditions suivantes au moment de l'inscription:

- disposer d'un diplôme universitaire (EPF//AUG/AAM) ou d'une des Hautes écoles spécialisées suisses (HES/ETS) ou d'un diplôme étranger équivalent;
- être inscrit au Registre A ou B suisse des architectes, des aménagistes ou des architectes-paysagistes ou à un registre étranger équivalent.

Prix

Une somme globale de CHF 150'000.- (hors taxe) est mise à la disposition du jury pour l'attribution de 5 à 7 prix ou mentions.

Envergure globale du marché

Estimée à environ CHF 600'000.- (hors taxe).

Le maître de l'ouvrage s'engage à suivre les recommandations du jury et à attribuer les mandats suivants au lauréat du concours :

- Elaboration d'un masterplan.
- Etudes et suivi de réalisation des espaces publics et des principaux espaces collectifs du quartier. La phase de réalisation est prévue en entreprise générale.
- Prestation de conseil et de coordination pour une conception cohérente des aménagements extérieurs privés en relation avec le projet défini au point précédent.

Jury

Président, M. Nicolas Pham, architecte dipl. EPFL, membre SIA, urbaniste FSU, Lausanne, prof. à Genève et Delft

Membres

M. Philippe Bonhôte, architecte dipl. EPFL, membre FAS, Genève

M. Daniel Collaud, Municipal de Gland

M. Olivier Fargeon, Municipal de Gland

M. Thierry Genoud, architecte dipl. ETS, Municipal de Gland

M. Klaus Holzhausen, architecte-paysagiste dipl. HES Osnabrück (D), membre FSAP, Lausanne

M. Ulf Moewes, architecte dipl. ing. TU Darmstadt, Losinger Construction SA

Suppléants

M. Xavier Fischer, architecte dipl. EPFL, membre SIA, urbaniste FSU, Grandson

M. Christian Lengacher, Losinger Construction SA

Mme Christina Zouboulakis, architecte dipl. EPFL, Service de l'aménagement du territoire du canton de Vaud

Informations complémentaires

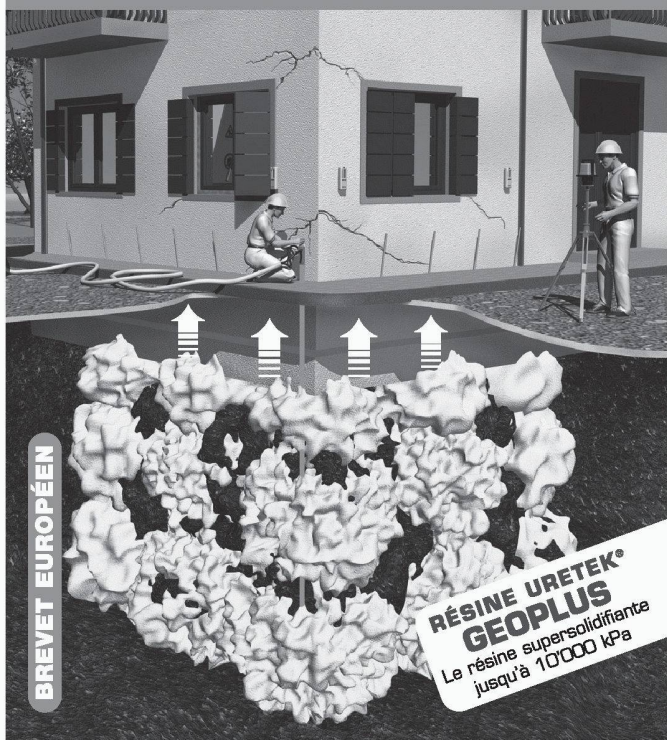
Les documents utiles sont disponibles sur le site communal :
www.gland.ch/commune/concoursurbanisme_f.html

Rendu des projets

5 septembre 2007

FISSURES? TASSEMENTS?

URETEK DEEP INJECTIONS®:
LA SOLUTION AU
PROBLÈMES DE FONDATIONS



Compactage de terrain avec URETEK DEEP INJECTIONS®

Les techniciens d'Uretek exécutent plusieurs forages (2 cm de diamètre) à une distance de 0.5 à 1.5 m, directement à travers les fondations. Dans le trou de forage, ils introduisent des petits tubes en cuivre jusqu'à la profondeur d'injection prévue dans le projet. La résine synthétique GEOPLUS est injectée liquide et elle occupe en quelques secondes un volume supérieur de plusieurs fois son initial, elle peut atteindre une pression d'expansion de 10'000 kPa.

On poursuit les injections jusqu'au moment où la construction atteint le soulèvement désiré. Sur la construction sont installés des appareils laser qui permettent de vérifier des mouvements millimétriques et de contrôler la structure à soulever.

VOS AVANTAGES

- Exécution simple et rapide
- Effet immédiat
- Aucun chantier
- Epargne de temps et d'argent

OFFRE
GRATUITE



Tél. 041 676 00 80
Fax 041 676 00 81
www.uretek.ch
uretek@uretek.ch

S O M M A I R E

5 ÉDITORIAL

Comment exploiter Alptransit ?
Jacques Perret

6 TUNNELS

Equiperment de la ligne de base
du Lötschberg
Hugues Frossard de Saugy

Nécessité d'une logistique bien étudiée
Claude Risch

La ventilation, un élément capital pour
l'autosauvetage
Florence Brie, Bernard Crausaz

Tester les installations de sécurité
**Roland Hofstetter, Patrick Favre,
Michele Mossi**



Tunnel de base du Lötschberg (Photo Thomas Ardenmatten)

21 INFORMATIONS SIA

24 CONCOURS

26 MEMENTO

28 ACTUALITÉ

30 DERNIER MOT

Calamité cosmique
Eugène



Paraît chez le même éditeur: TEC21

n° 23 – 4 juin 2007 / Gestaut / Atlantropa / Illisu
Staudamm: Technik und Nebenwirkungen
n° 24 – 11 juin 2007 / Zooarchitektur / Abschied
vom Käfig ? / Auf Augenhöhe / 5-Sterne-
Natur